

Dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes : 31 organisations demandent aux parlementaires d'avoir le courage politique de s'opposer à un projet de loi dangereux

En total contre-pied avec l'ambition annoncée d'un nouveau modèle agricole respectueux de l'environnement et de la santé, le gouvernement vient de présenter un projet de loi pour permettre – dès la campagne 2021 et le cas échéant les deux campagnes suivantes – une dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes. Cette dérogation qui n'est dans les faits pas circonscrite à la culture de la betterave, ouvre la boîte de Pandore. Nos organisations de protection de l'environnement, de la santé environnementale, représentatives des consommateurs, des salariés et issues du monde agricole demandent, au travers d'un courrier adressé aux parlementaires, de s'opposer avec détermination à ce nouveau recul en matière de transition écologique et sociale.

Les raisons que nous évoquons pour s'opposer à cette dérogation couvrent notamment les points suivants :

- Les néonicotinoïdes ont des effets délétères avérés inacceptables sur les insectes pollinisateurs et sur la biodiversité, sur la qualité des sols et de l'eau, et sur la santé humaine. Vingt ans d'études scientifiques l'ont prouvé et ont abouti à la décision de les interdire. Accepter la réautorisation des néonicotinoïdes est en contradiction totale avec les alertes des scientifiques (invitant à protéger davantage la biodiversité) et encourage un modèle agricole à bout de souffle. Cela conduirait nos agriculteurs dans une impasse.
- Les solutions alternatives au recours de ces produits dangereux existent et doivent être développées et soutenues. En dernier recours, des fonds d'urgence éco-conditionnés peuvent être débloqués durant la transition pour compenser d'éventuelles pertes et transformer les pratiques agricoles.
- L'opinion rejette massivement ce recul inacceptable proposé par le gouvernement. 7 français sur 10 se disent opposés à cette dérogation d'après un récent sondage. Près de 130 000 citoyens et citoyennes ont également signé une pétition contre la dérogation en seulement quelques jours.

Fortes de ces raisons, nos organisations en appellent au courage politique et au bon sens des parlementaires en refusant de voter en faveur de ce projet de loi qui, s'il était entériné, serait un recul inacceptable.

Les 31 organisations signataires :

Générations Futures, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, le Syndicat National d'Apiculture, Agir pour l'Environnement, Attac France, Bio consom'acteurs, Combat Monsanto, la Confédération Paysanne, la Fédération CGT Equipement-Environnement, la Fédération Nature & Progrès, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Foodwatch France, France Nature Environnement, Greenpeace France, Ingénieurs sans frontières, Justice Pesticides, les Amis de la Terre, la Ligue de Protection des Oiseaux, Nous voulons des coquelicots, Pollinis, le Réseau Environnement Santé, Terre et Humanisme, Terre d'Abeilles, UFC-Que Choisir, l'Union nationale des apiculteurs français, l'Union syndicale Solidaires, WECF France, WWF France, Eau et rivières de Bretagne, le Mouvement Inter-régional des AMAP.